



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>18 avril 2025</b>
Nombre de conseillers présents : <b>27</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>35</b>	

### SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Sylvestre-Pragoulin.

#### Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Stéphane HOUSSIER

#### Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON, Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Claude DENIER, Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Pascale MORIN a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

#### Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD

#### Absents :

Catherine CUZIN, Emmanuelle DE CASTRO, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Cécile GILBERT

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2025\_101 : GEMAPI – Pérennisation de l'appel à projet intercommunal visant l'entretien et la restauration des cours d'eau et de leurs abords

#### **Domaines de compétences par thèmes - Environnement**

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

*Vu la délibération n°2022-87 du 5 juillet 2022 portant sur la création d'un appel à projet intercommunal visant l'entretien et la restauration des cours d'eau et de leurs abords,  
Considérant les dossiers déposés dans le cadre de cet appel à projet et les demandes pour 2025,*

Il est proposé au conseil communautaire de pérenniser l'appel à projet et de le renouveler chaque année par l'inscription au budget de crédits au chapitre « 65 » hors Gemapi.

Par ailleurs, il convient d'adopter le règlement relatif à cet appel à projet, annexé à la présente délibération, dont voici une présentation succincte :

- Bénéficiaires : associations dont l'objet social concourt à la mise en œuvre d'actions de préservation des cours d'eau et intervenant sur un cours d'eau dans le ressort territorial de Plaine Limagne
- Actions soutenues : opérations visant à recréer des aménagements naturels, opérations d'entretien régulier, mesure de gestion des berges, restauration du fonctionnement des milieux aquatiques.
- Montant de l'aide : 50 % plafonné à 4 000,00 € HT du projet.

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**

- **de pérenniser l'appel à projet « Entretien et restauration des cours d'eau et de leurs abords »,**
- **d'approuver le règlement relatif à ce dispositif joint en annexe,**
- **d'autoriser le président à signer ledit règlement et tous documents nécessaires à l'application de la présente décision,**
- **d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en place de cet appel à projet.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 7 mai 2025

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*

La secrétaire de séance,

Cécile GILBERT

*Signé électroniquement*